

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023**

## **1. Désignation du secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal désigne M. STROBEL Charles comme secrétaire de séance.

## **2. Annulation de la délibération n° 20221005E**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'annuler la délibération n°20221005e du 17/10/2022 concernant le reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité en raison de l'abrogation de l'obligation de reversement par la loi de finances rectificative du 25/11/2022.

Adopté à l'unanimité.

## **3. Répartition des crédits aux œuvres d'intérêt général 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la répartition des crédits œuvres d'intérêt général 2023 comme suit :

- Journée Nationale du Bleuet de France le 8 Mai	30,00 €
- Journée Nationale des Associations d'Aveugles et des Malvoyants	30,00 €
- Journée Nationale du Bleuet de France le 11 Novembre	30,00 €
- Semaine Nationale Lutte contre le Cancer	30,00 €
- Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques	30,00 €

Adopté à l'unanimité.

## **4. Loyers fermages 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer les terres communales à titre précaire et conformément à l'arrêté préfectoral fixant l'indice de fermage 2023 pour le Département du Bas-Rhin aux personnes suivantes :

### **SCHMITT Michel**

Moulin Geritt 58,00 ares « KOHLPLATZ »  
HATTEN 142,74 ares « SCHNEIDERWAELDELE » (surface en herbe)

### **KOCHER Jean-Pierre**

12, rue des Hirondelles  
NIEDERROEDERN 74,82 ares « NEUFELD »

Adopté à l'unanimité.

## **5. Subvention de la classe de découverte des élèves de CM1 et CM2**

Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de demande de subvention de l'école élémentaire. Du 26 au 30 juin 2023 les 20 élèves de la classe de CM1-CM2 partiront en classe de découverte en Bretagne pour y découvrir le char à voile, le GR34, Paimpol, la biodiversité marine et les enjeux écologiques liés à l'océan atlantique. La commune a été sollicitée pour le versement d'une participation sous forme de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 10,00 € par enfant et par journée d'activité, soit 50,00 € par enfant pour la durée du séjour, à la coopérative scolaire de Niederroedern et de prévoir les crédits suivants au compte 6574 : 700,00 € pour les 14 élèves de Niederroedern.

Adopté à l'unanimité.

## **6. Rapport annuel 2021 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin présenté par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité.

## **7. Rapport annuel 2021 du SMICTOM**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin présenté par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité.

## **8. Orientations budgétaires**

Le Conseil Municipal débat des différents projets à prévoir dans le budget primitif 2023 : Achat d'un tracteur, rénovation de la MTL, éclairage LED rue de Blond, aménagement du chemin vers le moulin Geritt, mise en place d'un ossuaire au cimetière.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Divers**

### **9. a) Attribution de numéro**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer :  
le numéro 18A au terrain issu d'une division de la parcelle de M. KETTERER Armand.

Adopté à l'unanimité.

### **9. b) Organisation de la fête du 6-7 mai**

Le Conseil Municipal débat de l'organisation de la fête du 6-7 mai à l'occasion de la sortie du livre sur l'histoire de Niederroedern.

Adopté à l'unanimité.